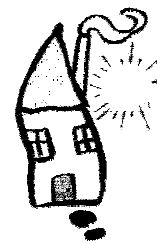


BRIN DE FICELLE



Projet Pédagogique

Accueil de Loisirs

BRIN DE FICELLE

ASSOCIATION BRIN DE FICELLE  
AV HENRI VEYSSEYRE  
43100 FONTANNES  
☎ 04 71 74 33 94

# Projet pédagogique mené sur le temps extra-scolaire

## Nos objectifs

Chaque enfant sera pris en compte comme individu à part entière dans le respect de son rythme de vie.

L'enfant est reconnu avec son histoire personnelle et nous tentons de répondre à ces besoins spécifiques. Nous adaptons au mieux le fonctionnement de la structure à son rythme. Cet axe est à travailler sur les temps d'accueil de la famille aussi bien le matin que le soir. Ceux-ci permettent une transition en douceur et une prise en charge de qualité de l'enfant et des parents.

Les enfants se détendront en participant à des activités ludiques

Accéder au plus proche de leur notion de temps libre sans les noyer sous des activités encadrées tout au long de la journée. Il est essentiel de trouver un équilibre entre les animations et les temps « off » leurs permettant de se retrouver ensemble, sans notion d'âge ou pour permettre à l'enfant de « s'isoler » du groupe pour jouer et se détendre.

Les enfants se construiront des repères, seront responsabilisés et sensibiliser à la vie de citoyen.

- Notre travail d'éducateur est de construire des repères dans le temps, l'espace et interpersonnelles pour tendre à l'autonomie de chacun.
- Chacun à droit à sa place.
- Le droit à la parole.  
Un temps de parole sera réservé aux enfants, au sein de son groupe, à la fin de la journée, pour exposer leur ressenti sur la journée : « le plus et le moins ». ce temps est aussi primordial pour clore la journée et informer les enfants sur le programme à venir et le faire évoluer selon les bilans.
- Le respect des règles de vie en groupe  
Ce point fera l'objet d'une animation en début des séjours.

Les enfants seront impliqués au sein d'une vie en collectivité

- Connaissance de soi et des autres :  
Les nouveaux enfants profiteront du temps d'information de l'ensemble du groupe pour être présentés.  
Les discussions seront élargies pour impliquer le groupe.  
Les enfants devront tenir compte des envies de chacun pour les activités.  
L'équipe d'animation veillera à la politesse et à l'intégration des nouveaux enfants pour parer au phénomène de groupes constitués.  
Un système de parrainage entre les plus jeunes et les grands peut être mis en place.  
Les enfants développeront un esprit d'entraide grâce à la réalisation d'œuvres collectives ou grâce à des jeux informels, récurrents sur le séjour, visant à pousser les enfants à se connaître.

- Respect de l'hygiène :  
Sensibilisation au lavage des mains, propreté des toilettes et du lieu d'animation.  
Rangement des locaux, du matériel, des jeux, des jouets avec les animateurs.

**Les enfants développeront leur autonomie : « vivre en dehors de la famille »**

- Mis en œuvre sur les mini séjours :  
L'enfant sera responsable de son trousseau.  
Un temps de préparation avant le départ l'impliquera dans la réalisation de son trousseau ou du matériel collectif à emporter.  
Nous souhaitons permettre à chaque enfant de vivre pleinement une première expérience épanouissante, en répondant à ses différents besoins essentiellement sur les nuitées.  
Les journées seront structurées afin de permettre à l'enfant de se repérer dans le temps et l'espace de façon la plus autonome possible. (levé, coucher, repas)
- Mis en œuvre sur l'accueil :  
Les enfants auront à disposition des jeux destinés à leur donner un vaste choix d'activités dans lesquelles ils géreront eux-mêmes la mise en œuvre (baby foot, jeux de palets, jeux de société, table de ping-pong ...)  
  
Les plus jeunes développeront leur dextérité,  
  
Les enfants seront invités à choisir les activités de leur journée en fonction de leur choix et de leurs envies, Les enfants devront tenir compte des choix du groupe.  
  
Les enfants sont servis à table ou se serviront et s'autogéreront dans la limite de leurs capacités en petit groupe autour de la table.  
Les enfants sont responsables de la remise en forme de la table après le repas (déchets, couverts)

**Les enfants développeront leur ouverture d'esprit**

- L'enfant sera placé face à « l'inconnu » :  
L'enfant rencontrera d'autres enfants d'origines différentes,  
L'enfant rencontrera d'autres générations,  
L'enfant rencontrera des cultures différentes,  
Les groupes d'animation seront constitués pour favoriser les nouveaux échanges entre les enfants.  
L'enfant s'essaiera à des activités nouvelles ou qui lui sont inconnues

**Les enfants développeront leur esprit de respect envers leur environnement.**

- L'enfant sera acteur et responsable  
Un petit espace pédagogique permettra aux enfants de se responsabiliser auprès d'un petit élevage, bassin et jardinet.
- L'enfant sera sensibilisé au respect des lieux :  
Un petit square, centre des activités d'extérieur, sera organisé afin que les enfants puissent s'épanouir en toute sécurité,  
L'enfant sera sensibilisé à la découverte de la faune et de la flore,  
Notre objectif est d'aider l'enfant à prendre place dans son environnement.

## Les enfants développeront leur esprit de découverte de leur environnement

- L'enfant sera acteur ou informé des actions culturelles menées sur son territoire
- L'enfant découvrira son territoire de vie
- Les enfants participeront à des activités sur des lieux n'étant pas obligatoirement connus et habituels. (Délocalisation de certaines journées d'animations sur d'autres communes alentours)

## Nos moyens

### L'aménagement de l'espace

L'espace d'animation est divisé plusieurs parties : l'une intérieure et l'autre extérieure. L'intérieur est divisé en salles dont certaines sont attribuées à des activités bien précises :

- Salle de sieste ou de repos avec des lits et des livres à disposition,
- Salles d'activités,
- Patio permettant un passage par l'extérieur et un accès au petit terrarium,
- Espace de détente et repos calme,
- Espace de jeu en autonomie,
- Salle de restauration, annexe de la structure,
- Sanitaires et vestiaire à l'entrée de la structure,
- Salle polyvalente, permettant des jeux nécessitant de l'espace et permettant la réalisation de spectacle ou sport d'intérieur.
- Un espace bibliothèque et multimédia, lieu d'animation spécifique

Les salles permettent un accès autonome aux diverses formes de jeux. L'enrichissement du milieu donne la liberté aux enfants de choisir leurs activités : livres, jeux, jouets, dessins, baby foot. L'aménagement de ces pièces est construit autour de tables, espaces « tapis » et canapés fauteuils.

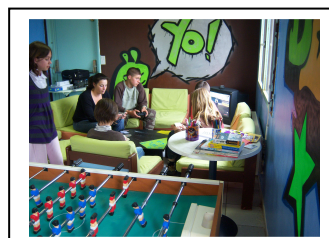
Un affichage permet aux enfants et aux parents de visualiser l'ambiance du centre :

- Espace information sur les camps et les activités proposées,
- Espace exposition pour mettre en valeur les réalisations des enfants,
- Espace exposition photos sur les animations menées les jours derniers.

L'extérieur est organisé autour d'un jardin public. Des jeux sont mis en place à demeure. Leurs utilisations sont laissés libre aux enfants sous la surveillance d'un animateur. Des tables d'extérieures permettent le déroulement d'animations dehors ; Un patio, recevant un petit élevage d'insectes et quelques semis, est proposé à tous les enfants en fin de journée ou en autonomie durant les temps calmes pour l'observation et l'entretien. Un jardin plus important est aménagé sur une annexes de la structure Bébé Ficelle pour des temps réguliers sur la semaine permettant de responsabiliser les enfants grâce à des séances d'arrosage, entretien et récolte.

Un espace de jeux sportifs (foot, basket,...) est accessible durant les temps « off ».

Une annexe est spécialement aménagée pour recevoir le groupe des grands de plus de 9 ans et les ados. Un projet pédagogique et une prise en charge spécifique sont réalisés pour ces derniers.



## L'organisation de la journée.

L'accueil peut se faire à la journée ou à la demi-journée. Il débute à 7h30 pour se terminer à 18h30.

- L'accueil du matin de 7h30 à 9h30. Les enfants profitent de ce temps pour s'installer à leur rythme et de retrouver leurs copains. Tous les espaces de jeux sont à sa disposition soit pour jouer seul ou en groupe, ne rien faire, lire, se réveiller. Nous accueillons dans le même temps les parents. Il s'agit de créer un lien entre la structure familiale et le centre de loisirs. Ce temps est sous la responsabilité d'un animateur qui aura en charge plus particulièrement l'accueil physique de la famille et de l'enfant, saluer, engager la discussion, parler des animations de la journée ou à venir et du ressenti de l'enfant par rapport aux journées passées. (Ne pas confondre avec la prise en charge administrative des cahiers)
- Animations matinales 9h30 à 11h30. Le projet pédagogique se décline à travers des animations de découverte, manuelles, sportives, multimédia, culturelles et grands jeux.
- Le repas à partir de 12h. Il est un temps de regroupement des enfants mangeant sur le centre. L'équipe d'animation mange avec les enfants. Il s'agit d'un temps convivial. Les repas sont préparés par une cantine centrale de proximité sous le contrôle de la DSV.
- L'accueil de l'après-midi de 13h à 14h30. Cf accueil du matin.
- Animations de l'après midi de 14h30 à 16h30.
- Goûter à 16h30, il se veut convivial et calme. Il réunit les animateurs et les enfants autour de tables ou à l'extérieur.
- Le temps de discussion « le plus et le moins » en groupes. Ce temps est un échange entre les animateurs et les enfants où chacun prend la parole pour faire le point sur la journée passée. Chacun parle de ce qu'il a préféré et de ce qu'il a moins aimé. C'est un temps d'échange, de parole et d'écoute. Il s'agit de réajuster la vie du centre aux besoins et aux envies de chacun.
- Le départ de 17h00 à 18h30. C'est un moment d'accompagnement à la séparation. Il s'agit de rencontrer les familles et de discuter de la journée, des projets à venir, de la manière dont l'enfant vit ses journées au centre de loisirs. La relation avec les parents est importante et permet de lier la vie familiale et la vie extérieure. Un animateur est particulièrement en charge de recevoir et de discuter avec la famille.

L'activité est l'outil de mise en œuvre du projet pédagogique. Avant chaque activité, l'animateur remplit une fiche de préparation. Elle a pour but de fixer les objectifs du projet pédagogique travaillés, la démarche pour arriver à ses fins, les moyens mis en œuvre et les critères d'évaluation de l'animation. Ce temps de préparation structuré par une fiche permet de prendre le temps de réfléchir sur les méthodes à employer pour structurer et épanouir l'enfant. La pédagogie de projet sera régulièrement utilisée afin d'investir au maximum l'enfant.

## Les activités.

Un fil conducteur est mis en place pour les animations. Sur les mercredis, il se décline pour le mois et durant les vacances c'est au minimum la semaine qui sera consacrée au même thème. L'avantage est de structurer l'enfant avec une représentation finale pouvant prendre plusieurs formes : sortie, spectacle, exposition, débat...

Les animations proposées balayent un large panel de domaines :

- Le jeu sous toutes ses formes (sportif, d'équipe, société, fiction, construction, grands jeux),
- Les activités manuelles,
- Les activités artistiques,
- Les activités de découverte, sorties, visites,
- Les activités environnementales, jardin, élevage, sorties à thème,
- Les activités sportives,
- Les participations à la vie locale, festival, fêtes, manifestations culturelles et sportives,
- Rencontres inter-centres,
- Le multimédia et la bibliothèque,
- Etc...

Ces mini-camps ont plusieurs objectifs. Il s'agit de renforcer le travail avec les enfants et de les épanouir « vivre en dehors de la famille ». Les enfants sont en contact avec l'extérieur, découvrent d'autres lieux, d'autres enfants et de nouvelles activités. L'objectif premier est de travailler l'accession à l'autonomie. Chaque séjour est de 2 à 4 jours. Des veillées « Tom Pouce » sont particulièrement proposées aux plus jeunes. Il s'agit de passer une nuit avec sa veillée dans l'enceinte du centre. Ceci constitue les prémices de la possibilité de passer une nuit sans les parents, en dehors du cadre familial, en sécurisant l'enfant qui connaît les lieux et ses copains.

### Les mini-camps et les séjours.

Le travail d'animateur s'appuie et est renforcé par un travail en partenariat avec les parents. Les temps d'accueil du matin et du soir sont primordiaux pour travailler le lien avec la famille. Un animateur est responsable chaque matin et soir de cet accueil. Son rôle est d'accueillir avec le sourire, dans une tenue correcte et courtoise le parent en engageant la discussion voir lui offrir une collation pour pouvoir pleinement communiquer sur le projet pédagogique et sur le déroulement ou bilan de la journée de son enfant. Il est secondé dans sa tâche par un animateur gérant le cahier des présences.

### La relation avec les parents.

Des temps sont organisés pour les nouvelles inscriptions et la découverte du centre pour les nouvelles familles et enfants.

Une veillée parentale est organisée l'été durant laquelle les enfants accueillent leurs parents. Elle se veut conviviale. Nous proposons des animations familiales sous forme de jeux divers, un repas et le spectacle proposé par les enfants. Les familles se sentent intégrées au fonctionnement du centre.

Nous communiquons sur le projet éducatif du centre et sur les activités proposées en éditant un programme pour chaque période de mercredis ou pour chaque période de vacances.

Grâce à un appareil photo numérique, les parents retrouvent une photo témoin de la journée passée. Les espaces d'exposition et d'information sont travaillés pour être chaleureux et changeant.

## Le travail de l'équipe .

Elle est composée par :

- Un directeur de l'association titulaire d'un BEATEP. Il a en charge les aspects de gestion financière, sociale, relationnelle et de formation des animateurs. Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants et de la mise en œuvre du projet éducatif et pédagogique de l'association. Il rend compte de son travail à la présidence de l'association.
- Des directeurs de séjours soit mercredis soit vacances. Ils sont salariés permanents de l'association et titulaires du BAFD ou d'un BEATEP. Ils rendent compte au Directeur de l'association. Ils assurent la gestion des animateurs. Ils assurent le volet relationnel avec les familles, Ils sont garants de la sécurité physique et affective des enfants ainsi que la mise en œuvre du projet pédagogique et du projet d'animations. Ils ont en charge l'évaluation des actions menées, des missions menées par les animateurs. Ils ont un rôle de formateur auprès de leurs animateurs.
- Des animateurs et animatrices permanents et saisonniers diplômés BAFA. Ils ont pour missions l'accueil des enfants, la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation des animations.  
Ils sont garant de la sécurité physique et affective de chaque enfant.  
Ils sont garant du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie. Ils ont en charge le rangement et le maintien en état des lieux et du matériel d'animation.  
Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définis en équipe.  
Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan.
- Des animateurs et animatrices en formation qui ont les mêmes missions que les animateurs brevetés et épaulés par l'équipe d'animation et le directeur du séjour.
- Le personnel de service :  
La gestion des repas et de l'entretien des locaux sont attribuées à une personne de service qui travaille en étroite collaboration avec les animateurs.  
Elle a en charge :
  - La mise en place de la cantine et la présentation de plats,
  - La préparation du goûter,
  - Le travail pédagogique, en collaboration avec les animateurs, du temps de repas à savoir la présentation du menu, l'éducation au goût, le respect de l'hygiène.
  - L'entretien des locaux d'animation.

### Organisation du travail de l'équipe.

L'équipe se réunit au minimum une fois par semaine durant les périodes de vacances afin :

- d'analyser son travail par rapport au projet pédagogique en cours,
- d'analyser et préparer les fiches actions pédagogiques,
- de réadapter son fonctionnement selon les évaluations,
- de préparer les temps d'animation et les mini séjours,
- de mettre en place de nouveaux projets,
- d'échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leur besoins.

Le  
transport :

**Intervenants extérieurs.**

Pour la mise en place de certaines actions, le centre fait appel à des prestataires de services. Dans ce cas, l'équipe d'animation est toujours présente auprès des enfants et est garant de leur sécurité ainsi que des orientations pédagogiques définies.

Le transport vers certains points d'animation en extérieur est effectué soit directement par l'association et son chauffeur soit par un transporteur privé.

Ce projet pédagogique est porté à la connaissance des adhérents. Il est visé par la Présidence et par le Directeur. Le centre de loisirs est un lieu d'accueil pour l'enfant en étroite collaboration avec les familles. Il s'agit avant tout de répondre aux besoins et aux envies des enfants et des familles ; d'assurer la sécurité physique et affective des enfants et jeunes en proposant des animations de qualité, travaillées et en accord avec les valeurs de l'association Brin de Ficelle.

Rédigé le 11 juin 2010.

La Présidente,

Mme Joëlle VIGOUROUX.

Le Directeur,

Philippe TALON.